

**Avis de la CRSA sur le zonage des Médecins généralistes libéraux
en Auvergne-Rhône-Alpes**

La Direction de l'Offre de soins de l'Agence régionale de santé Auvergne-Rhône-Alpes a présenté le projet de révision du zonage des Médecins généralistes libéraux lors de la réunion de la Commission permanente du 5 novembre 2025 et lors de la réunion de l'Assemblée plénière de la Conférence régionale de santé du 27 novembre 2025.

La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Auvergne-Rhône-Alpes s'est exprimée, et a majoritairement approuvé le projet (1 vote contre en assemblée plénière).

Fait à Lyon, le 1^{er} décembre 2025

Christian BRUN
Président de la Conférence
régionale de la santé et de
l'autonomie Auvergne-Rhône-
Alpes

